

N° 10 – septembre, octobre, novembre 2023



COM' À MUIZON

Le magazine d'information du Village de MUIZON



Le mot du Maire

Chères Muizonnaises, chers Muizonnais,



En transmettant des informations et nos connaissances sur les sujets municipaux, par le biais de nos réunions et supports de communication, nous cherchons à obtenir un échange qui permette d'instaurer un dialogue avec la population d'une part et avec nos différents interlocuteurs d'autre part.

Nous disposons de nombreux supports tels qu'Internet, MMEP, Com à Muizon, Muizon mon Village, les Informations municipales, l'affichage et bientôt des panneaux informatiques aux entrées de village, rue de Soissons et rue de la Gare en complément d'un écran que vous pourrez consulter au futur « Point Infos » de la Bibliothèque.

Les lecteurs de notre journal local l'Union constatent que Muizon, bourg structurant de la CUGR avec ses 27 associations et bientôt ses 46 activités apparaît peu à notre lecture ! lecteur de l'union, je leur donne bien entendu raison.

Sauf ces dernières semaines où il a été question de rapporter des informations relatives au projet de création d'une résidence multigénérationnelle contestée jusqu'à prévoir et encourager une action d'opposition le jour du 14 juillet devant le monument du souvenir « impensable ». Je me suis demandé si nous étions bien à Muizon.

Mais ne sommes-nous pas dans une période de contestation permanente ou il est donné l'impression que tout est permis à ceux qui veulent créer la zizanie, en dehors de toute discussion relative et nécessaire à une étude ?

Com' à Muizon vous fait connaître ce qui vient de se dérouler autant qu'il vous informe sur le devenir à court terme et à plus long terme de notre village.

L'appel d'offres concernant les travaux prévus dans l'école élémentaire a été déclaré fructueux :

- Remplacement du système de chauffage-chaudières et réseaux
- Mise en place d'un système d'alerte
- Remplacement de 41 fenêtres et de 7 portes

Vont apporter un confort et un bien-être appréciables envers les enfants du regroupement scolaire qui se verront dotés fin septembre de tableaux ENI dans les 7 classes de l'école élémentaire et d'une unité en école maternelle.

Nous attendons le retour des services de l'environnement sur la validation du projet de parking de 82 places près du gymnase au Champ Jeudi.

Les travaux sont engagés dans la cour de l'école élémentaire afin de désimpermeabiliser la cour de l'école, y planter des arbres, des arbustes, des plantes, des fleurs, de la vigne etc... jusqu'à un sapin de Noël permanent. Une visite de ce secteur sera mise en place dès la fin de travaux afin de vous faire découvrir cette transformation environnementale au bénéfice des enfants et des conditions de vie.

Vous avez vu apparaître ces dernières semaines la signalisation sur la voirie nous informant que notre village est désormais soumis à la vitesse de 30 km/h et 50 km/h en Zone Industrielle, les panneaux d'entrée de village sont en cours de remplacement.

L'étude sur la vidéo protection fait l'objet d'ajustements techniques et de choix du matériel.

Le site Internet est en cours de rénovation pour vous satisfaire au mieux.

Je remercie à nouveau sincèrement la commission Communication qui se donne pour informer les habitants de Muizon comme ceux des villages extérieurs au plus près de l'actualité.

Bien Cordialement, Le Maire

SOMMAIRE :

LE MOT DU MAIRE	PAGE 2
CADRE DE VIE	PAGE 3
RETOURS SUR...	PAGES 4 - 8
JUMELAGE	PAGE 9
ENGAGÉ POUR LA NATURE	PAGES 9 – 10
EXPRESSIONS MINORITÉS	PAGE 11
CEDRE FRAGILISÉ	PAGE 12
MUTUELLE JUST	PAGE 12

MAGAZINE MUNICIPAL OFFICIEL DU VILLAGE DE MUIZON

Directeur de la publication :

Germain RENARD

Rédactrice en Chef :

Valérie BOUCHÉ

Conception Réalisation et Rédaction :

Commission Communication

Impression :

Sur matériel éco-responsable RISO

Photographies :

Valérie BOUCHÉ

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2023.

Cadre de vie

Une résidence multigénérationnelle à MUIZON : le point en ce mois de septembre 2023.

Voilà plusieurs mois pour ne pas dire plusieurs années que le sujet est évoqué sous différentes formes certes mais pas au point où cette idée prend forme actuellement.

Les motivations :

- L'accueil dans de bonnes conditions pour les personnes à mobilité réduite.
- L'accueil dans de bonnes conditions pour les personnes âgées.
- L'accueil de couples avec ou sans enfants avec accès à loyer modéré et célibataires avec accès à loyer modéré.

Mais pourquoi dans le centre de Muizon à l'endroit qui vous est connu (se référer au livret qui vous a été communiqué) :

- Quelle meilleure situation possible pour les personnes à mobilité réduite ou âgées ?
- A 50 mètres de la place du commerce et 80 mètres de la halte gare.
- Création de 42 appartements T3 et 18 appartements T2 avec 82 places de parking en sous-sol.
- Tous les niveaux d'appartements sont desservis par 3 ascenseurs.
- La proposition sera faite aux professions médicales et paramédicales d'y trouver un emplacement à leur convenance et à la disposition des muizonnais et extérieurs.
- Le peu de surface disponible en RDC sera proposée à des commerces complémentaires.

Pour que cette construction puisse exister, il faut :

- Récupérer la superficie occupée par le terrain de pétanque. Les boulistes sont d'accord à 100 % pour exercer leur sport près du terrain de boules couvert.
- Récupérer la superficie du Foyer des Jeunes occupée par les bureaux et plusieurs activités. La proposition est faite à la présidente du FJEP de disposer des surfaces nécessaires dans le nouveau bâtiment, à proximité immédiate de la future médiathèque qui y trouverait son emplacement, avec partage possible des locaux pour certaines activités.
- Récupérer la superficie du parking occupé en fonction des activités du secteur. Il est proposé de garer les véhicules sur le parking de la gare, sur des emplacements prévus à cet effet.
- Récupérer la superficie occupée par le terrain multi activités. Cet emplacement fait souvent l'objet de plaintes en raison du bruit, des horaires d'utilisation tardifs etc.. Une entrevue est prévue avec les ados et les enfants sur la meilleure situation possible du futur multi activités.
- Récupérer la superficie de la salle paroissiale occupée environ deux fois par an. La proposition a été faite à l'évêché, Le Conseil Local d'Animation a déclaré ne pas accepter la vente de la salle et de son terrain. Une seconde proposition est en cours de créer une salle aux normes dans le nouveau bâtiment. Attente de réponse de l'évêché et du CLA suite à l'invitation de rencontre lancée par la mairie.
- Déménager de quelques mètres le monument du souvenir. L'étude en cours démontre la possibilité de laisser le monument du souvenir à son emplacement.

En conclusion seule influencerait principalement la décision de l'évêché sur le devenir de la salle paroissiale.

Si la réponse commune de l'évêché et du CLA est positive, l'étude suit son cours et il sera proposé aux muizonnais inscrits sur la liste électorale de se prononcer par vote sur la réalisation ou non de cette résidence.

La date du vote vous sera communiquée dans les meilleurs délais et il vous sera demandé de vous déplacer en Mairie pour voter par OUI ou par NON sur la concrétisation de ce projet.

Je proposerai au Conseil Municipal de tenir compte du résultat du vote et donc de suivre l'opinion de la population.

La population de Muizon aura le pouvoir de décider de l'avenir de son village qui doit pouvoir assurer son avenir de bourg structurant et permettre à chacun de trouver un logement à sa convenance.

Bien cordialement, Votre Maire

Retours sur... la rentrée scolaire



Que de voitures sur la Place du Commerce en ce lundi matin ! Ce n'est pourtant pas jour de marché... Où nous mène donc cette foule qui s'achemine vers... la rue des Ecoles ?



Un lundi sous le soleil, avec un arrière goût de vacances... mais un lundi 4 septembre qui rime surtout avec rentrée scolaire pour l'ensemble des élèves, collégiens, lycéens et une partie des étudiants.

8h15, centre du village : les enfants arborent un cartable flambant neuf, des baskets toutes neuves, une nouvelle tenue choisie avec soin. La nostalgie des vacances laisse vite place à l'excitation de retrouver copains et copines !



Les élèves de primaire sont excités à l'idée de retourner sur les bancs de l'école ! Heureux ou malheureux de laisser derrière eux les grasses mat' et autres longues soirées, ils sont partagés... Nostalgiques mais avec l'envie d'apprendre de nouvelles choses. Cette année, 7 classes rassemblent 169 élèves de notre village mais également de Trigny, Chenay et Châlons-Sur-Vesle.

Pour les tous petits entrant en maternelle, le ressenti est différent... Pourquoi quitter papa, maman, nounou pour évoluer dans un monde qui leur est jusqu'alors inconnu ? Mais l'émotion est peut-être plus palpable chez les parents que chez les enfants... Si des petits sanglots se font entendre, si des larmes coulent sur quelques joues roses, ils ne sont qu'éphémères, aidés certainement par l'accueil rapide et bien rôdé, organisé par les institutrices. 4 classes regroupent chacune entre 26 et 27 élèves, soit 105 bambins.



Certains parents ressortent de l'Etablissement sans cacher leur émotion. Une page qui se tourne, une première forme d'émancipation, un éloignement trop précoce... Mais quel bonheur de se retrouver à midi pour partager un repas où les enfants racontent leur première expérience, leur premier dessin, leur première chanson...

Souhaitons une bonne année scolaire à nos petits en maternelle, à nos grands en cours élémentaires, mais aussi aux collégiens, aux lycéens, et aux étudiants. Pour tous, que cette année scolaire soit riche en réussites et en découvertes !



... la fête de la Musique

Pour sa troisième édition, la fête de la Musique a ravi notre Village. Le 21 juin dernier, les muizonnais ont pu profiter de deux grands moments de détente : un concert par un groupe de musique local, les Moulins de la Mousse, heureux de partager son talent, puis un karaoké où les voix plus ou moins assurées se sont succédées.



Le groupe marnais "Les Moulins de la Mousse" (*) est composé à la ville de Frédéric, Emmanuel, Mickael et Arnaud ; ils sont chercheurs et ingénieurs, en physique et en informatique, à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Mais les soirs de concerts, Fred, Manu, Mike et Arno forment le quatuor Rock qui a fait le plaisir des spectateurs présents.

Dès le début de la soirée, l'ambiance électrique était palpable. Les Moulins de la Mousse ont ouvert le concert avec énergie, en jouant des reprises de classiques du rock : AC/DC, Red Hot Chili Peppers, Guns N'Roses... La puissance des guitares électriques, la batterie frénétique et les performances vocales enflammées ont instantanément captivé le public.

Le groupe a enchaîné les chansons avec une passion contagieuse pendant près de deux heures, créant une symbiose unique avec l'audience. Les spectateurs se sont laissés emporter par les rythmes endiablés et les riffs percutants, ils ont dansé et chanté le long de chaque refrain de Bashung, de Noir Désir et de Téléphone.

Se sont aussi succédés des moments intimistes, où la guitare acoustique venait accompagner Oasis, Dire Straits, U2 et Radiohead pour quelques moments magiques. La moiteur de cette première soirée de l'été et l'orage qui menaçait ont ajouté une dimension dramatique et captivante à la performance. Une célébration musicale exceptionnelle qui a su captiver et enthousiasmer le public.



Le concert a culminé avec la chanson finale, Comfortably Numb, de Pink Floyd qui a fait vibrer le public et pour laquelle une artiste locale a rejoint le quatuor. Les applaudissements nourris et les acclamations ont témoigné de l'appréciation des spectateurs pour cette performance énergique et mémorable. Les Moulins de la Mousse ont laissé le public avec des souvenirs musicaux indélébiles de cette soirée de la Fête de la Musique 2023 à Muizon et ils ont promis de prévenir de leurs prochaines représentations.

La soirée s'est prolongée par un Karaoké, attirant petits et grands, chanteurs confirmés ou chanteurs sous la douche, dans un esprit convivial et, heureusement, sans aucun jugement ! Ces prestations, pour ne pas dire performances, étaient rendues possibles par l'animateur patient et de bons conseils qui nous accompagne déjà depuis deux années.

Le temps fut de la partie et les quelques gouttes annoncées ont patiemment attendu que les valeureux organisateurs rangent les tables et les bancs mis à disposition des fêtards pour faire leur apparition ; au moment où le camion rejoignait les ateliers communaux !

(*) Merci aux artistes pour la transmission des éléments relatifs à leur prestation.



... la fête des voisins rue de Vallières

Comme tous les ans à l'approche de l'été, les habitants de la rue de Vallières ont organisé leur fête des voisins, réunissant les tous petits et leurs aînés. Un repas à la bonne franquette où chacun apporte sa participation alimentaire et où la bonne humeur est de rigueur !



... La fête du 14 juillet

Le rassemblement a eu lieu comme habituellement sur la place du commerce à 10h30. Un défilé plus tard, nous nous sommes retrouvés au monument du souvenir pour une commémoration digne. Découvrez cette journée particulière, entre commémoration et festivités.

Discours de Monsieur le Maire :

Nous voilà réunis en ce 14 juillet 2023, devant le drapeau français, pour réaffirmer notre fidélité à la République Française et à ses valeurs Liberté - Egalité – Fraternité, et rendre hommage à ceux qui sont morts pour elles. Commémorer le 14 juillet, c'est affirmer notre attachement à l'histoire de la France, à la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen qui inspira nombre de démocraties dans le monde. Le 14 juillet, c'est le souvenir de la prise de la Bastille en 1789, laquelle incarnait le symbole du pouvoir absolu. Le 14 juillet 1789 fut reconnu tout de suite comme une date importante, puisqu'elle fut choisie l'année suivante pour célébrer la fête de la fédération.



Oubliée au XVIII et XIXèmes siècles, ce n'est qu'à la fin du XIXème siècle et après de longs débats qu'une loi légalisa la date du 14 juillet comme Fête Nationale. S'inscrivaient alors sur le fronton des édifices publics la devise Liberté – Egalité – Fraternité, héritage du siècle des lumières, invoquée par la Révolution Française et retenue par la République.

Cet événement eut un retentissement sans équivalent en Europe et il est l'acte fondateur de la démocratie sur notre continent, mais aussi l'intérêt pour le progrès technique l'innovation, la liberté individuelle, les droits de l'homme.

La souffrance des petites gens, l'injustice avaient atteint un point de non retour, qui s'est conclu par la remise en cause du pouvoir d'un seul, le roi en l'occurrence, par l'abolition des privilèges, par quantité des droits nouveaux, mais aussi, face aux résistances des pouvoirs en place, par un bain de sang et certaines dérives totalitaires que la terreur a autorisées.

234 ans après, les temps ont changé et la démocratie, la liberté, l'égalité n'ont jamais été autant en danger. La démilitarisation, le suffrage universel et la délégation de pouvoir, l'individualisme, le capitalisme arrivent à l'épuisement et ne suffisent plus à garantir les bases du vivre ensemble en préservant les valeurs de la République. Nous vivons des temps très troublés.



Depuis le déconfinement, nous assistons plus à des manifestations de défiance que de confiance : contre le gouvernement, la police, les puissants, les médias. La colère était là avant la pandémie, avec la crise sociale latente, elle risque de s'amplifier.

Dans l'urgence, le droit est chahuté, la constitution bousculée, mais il faut nous montrer responsables et patients. Je vous souhaite à toutes et à tous un beau 14 juillet, vive la République, vive la France.

Deux jeunes Muizonnais ont déposé la gerbe au pied du Monument du Souvenir. Le souvenir Français était dignement représenté par Maryse ROGER.



La cérémonie s'est achevée par la remise du grade de Caporal-Chef par Hubert DEGREMONT à Clément GUILPAIN au nom du Grand REIMS.

En France, quelque 197.800 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en plus de leur métier, de leurs études, de leurs autres passions. Les sapeurs-pompiers volontaires, SPV, représentent 78% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Cependant, il est régi par quelques conditions, précisées par le décret relatif aux sapeurs-pompiers volontaires :

C'est l'occasion de rappeler les conditions d'admission, histoire de susciter des vocations :

- 👤 Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier)
- 👤 Résider légalement en France (la nationalité française n'est pas requise)
- 👤 Jouir de ses droits civiques
- 👤 Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- 👤 Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées



Le vin d'honneur s'est déroulé sur la Place du Commerce, là même où les boutiques à sucre, manège et autres structures gonflables avaient pris place. Des poneys ont également fait la joie des enfants.

Des voitures sont venues agrémenter cet après-midi ensoleillé.



Dès 22 heures, les flambeaux à la main, une foule bien dense s'est acheminée vers le Champ Jeudi. Il en arrivait de partout, chaque sente laissait apparaître des familles entières, des touts petits aux papys et mamies venus pour regarder le feu d'artifice.



Mais d'où vient cette tradition ?

Les premières traces d'utilisation de feux d'artifices remontent au 11ème siècle en Chine, ils auraient été développés à base de poudre noire et de tubes de parchemins scellés. Il faudra attendre près de deux siècles pour que la poudre noire arrive en Europe, rapportée par Marco Polo de l'un de ses voyages en Extrême-Orient.



Ce n'est qu'au début du 17ème siècle que le premier feu d'artifice tel qu'on le connaît arrive en France. Il sera tiré lors du baptême du futur roi de France Louis XIII à Fontainebleau devant une foule de plusieurs milliers de personnes.

La popularité de ces spectacles ne cessera de croître tout au long du 17ème siècle et de nombreux traités verront le jour quant à l'usage de feux d'artifice du point de vue militaire autant que civil, et ce, malgré les nombreux incendies provoqués par des explosions qui ne sont pas encore totalement maîtrisées.

Et en ce 14 juillet 2023, une flammèche aura suffi à embraser le champ contigu au Champ Jeudi. Il avait été fauché la veille, la récolte a été épargnée. Il aura fallu l'intervention des pompiers volontaires de MUIZON qui auront lutté contre les flammes, rejoints ensuite par un véhicule de REIMS. Mais la proximité de notre beau gymnase a été source d'angoisse pour nombre d'entre nous. Que de mauvais souvenirs qui remontent à la surface en un instant. Mais grâce à nos pompiers, le feu a été vite maîtrisé.



La fête a pu se prolonger sur la Place du Commerce. La musique de Doudou a fait bouger les noctambules, la bonne humeur était au rendez-vous.



Jumelage Muizon – Klein Winternheim, un week-end de retrouvailles

Les 14 et 15 octobre prochain, nos amis allemands nous rendront visite. Le samedi sera l'occasion de leur faire redécouvrir la mairie suite aux travaux qui l'ont embellie, le gymnase du Champ Jeudi et la salle multi-activités. Une soirée gourmande et festive sera organisée à l'attention de nos invités, avec notamment un loto dédié aux produits régionaux.



Le dimanche, un dernier rendez-vous en Mairie permettra de réunir nos amis de Klein Winternheim et les familles qui les accueillent. Ces échanges réguliers durent depuis des décennies et se doivent de perdurer, merci à celles et ceux qui ouvrent les portes de leurs maisons et font ainsi naître et vivre de belles amitiés.

Muizon engagé pour la nature : le compostage

ATELIERS ÉCONOMES

COMPOSTER, C'EST GAGNER

BESOIN D'IDÉES ET D'ASTUCES POUR PRATIQUER LE COMPOSTAGE ?

GRATUIT !

Nous organisons des ateliers gratuits d'initiation et de perfectionnement au compostage ouverts à tous les habitants de l'agglomération du Grand Reims. Pour vous aider à vous lancer, un composteur bois ou plastique d'environ 400L vous sera remis gratuitement à la fin de l'atelier*

Samedi 9 septembre 2023
Atelier initiation au compostage

14 h - 17 h
Salle de la mairie
1 rue de la mairie
51 140 Muizon

Renseignements et
inscription obligatoire
auprès de :
03 26 02 91 55
mairie@communedemuizon.fr

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Pour nous accompagner dans notre démarche de réduction des déchets, le Grand Reims propose des ateliers de formation (initiation ou perfectionnement au compostage, jardinage au naturel), gratuits, dispensés par un professionnel.

L'objectif est de donner une base correcte et solide sur la pratique du compostage en apprenant à réaliser un bon compost grâce à l'expertise du formateur à travers des conseils et des astuces.

Comme toutes les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets, la Communauté urbaine du Grand Reims est soumise aux dispositions de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire qui impose de mettre en oeuvre un dispositif de tri à la source des biodéchets d'ici au 31 décembre 2023.

La CUGR a élaboré et adopté un plan d'actions d'évitement et de tri à la source des biodéchets.

Ce plan d'actions intègre 2 axes du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés défini par la collectivité dès 2019 :

- éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire.

Il intègre par ailleurs la mise en place d'une collecte des déchets alimentaires. L'enjeu est important car bien qu'elle soit inférieure à la moyenne nationale, la part des biodéchets restant dans les ordures ménagères résiduelles est d'environ 19% sur le territoire de la collectivité (donnée issue d'une étude de 2015).

L'un des principaux objectifs de l'opération est de réduire ces biodéchets et de les retirer des ordures ménagères résiduelles pour les orienter vers une valorisation par compostage suivie d'un retour au sol. Le compostage s'insère dans la chaîne du recyclage des déchets. Il reproduit le cycle naturel de décomposition de la matière organique.

Les ateliers d'initiation au compostage ont une durée de 3 heures. Un premier atelier a été organisé dans notre commune le samedi 9 septembre 2023.

Chaque participant inscrit préalablement en Mairie, dans la limite de 20 volontaires, s'est vu remettre à la fin de l'atelier d'initiation un composteur gratuit (petit modèle remis en kit, dans la limite d'un composteur par foyer participant).

Les participants ont, à l'issue de cette formation, appréhendé et compris le fonctionnement du composteur et ses paramètres indispensables, savent l'entretenir. Ils valoriseront leurs déchets de cuisine et de jardin, au lieu de les jeter aux ordures ménagères, grâce à ce processus naturel de transformation des biodéchets par les micro-organismes du sol.

Le compostage présente de nombreux avantages :

- économiques :

- la diminution de près de 30% de la quantité d'ordures ménagères produite par un ménage,
- la réduction des coûts de collecte et d'élimination des déchets,
- des économies sur l'achat de produits fertilisants.

- écologiques :

- la production d'un amendement de qualité pour le sol,
- le recyclage naturel des matières nutritives et du carbone des déchets organiques,
- la réduction de la consommation d'engrais chimique,
- la baisse des transports et d'incinération des déchets ménagers,
- la réduction des arrosages, des désherbages, bref moins d'entretien du jardin.



Retrouvez les informations sur la gestion des déchets sur le site internet du GRAND REIMS

<https://www.grandreims.fr/services-aux-habitants/gestion-des-dechets>



Expressions des minorités

L'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose qu'un espace soit réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'informations générales.

Liste MUIZON, ensemble pour l'avenir

Article non fourni

Liste j'aime MUIZON



PHILIPPE DUBOIS

- Conseiller municipal
- Membre commission finances

J'ai été élu en 2020 pour défendre les intérêts des Muizonnaises et des Muizonnais. C'est ce que je m'efforce de faire lors de chaque réunion de Conseil Municipal. Je ne suis absolument pas dans l'obstruction systématique mais au contraire, je cherche à obtenir toutes les informations avant de voter des décisions qui pourraient mettre à mal l'avenir de la commune. J'ai d'ailleurs voté des délibérations que je jugeais importantes (ex : travaux des écoles...)

Etant gestionnaire financier par ma profession, c'est dans cet état d'esprit que je me suis attelé à vérifier l'ensemble de la comptabilité sur les 5 dernières années de la commune. Constatant d'importantes irrégularités, j'ai contacté la Préfecture pour demander toutes les délibérations financières depuis le début du nouveau mandat de Monsieur Renard. Assisté par la secrétaire de mairie, Mr le maire envoyait des délibérations non inscrites à l'ordre du jour du conseil municipal, avec des votes fictifs et donc, non débattue... Après avoir perdu la somme de près de 740000 euros pour le non-remboursement du sinistre du gymnase, Monsieur le Maire s'est permis de dissimuler une correction budgétaire de plus de deux millions d'euros venant ainsi détériorer les comptes de la commune. La commune subit dès lors aujourd'hui une dégradation notoire de sa capacité d'autofinancement. Mon rôle est de contrôler, prévoir, protéger et dénoncer les dérives qui seraient susceptibles d'être décidées par Monsieur le Maire. J'ai donc alerté tous les conseillers de la majorité sur ces irrégularités relevant d'un tribunal lors d'une réunion de conseil. Aucun d'entre eux n'a voulu demander des explications à Monsieur Renard et, bien au contraire, tous ont demandé de ne plus recevoir de mail d'information de ma part. Je me tiens à la disposition de tous les Muizonnaises et Muizonnais pour expliquer et apporter les preuves d'agissements pouvant relever d'une qualification de faux en écritures publiques. Aujourd'hui, le Maire a décidé de combler ses erreurs de gestion en essayant de vendre à un bailleur social des lieux de vie historiques de la commune de Muizon. Vous pouvez compter sur moi pour défendre en priorité vos intérêts, le bien vivre, et les finances des habitants de Muizon.



FREDDY PERIN

- Conseiller municipal
- Membre commission finances
- Membre commission affaires sociales et CCAS

Fière d'être nouvellement élu depuis 3 ans, m'occuper de l'intérêt des Muizonnais me tiens particulièrement à cœur. Les nombreuses remarques que beaucoup d'entre vous me portent dans la rue ou dans les commerces montrent que nos prises de positions vont dans le bon sens.

Une commune attractive et une commune où lorsque les enfants rentrent de l'école et les parents du travail n'ont pas besoin de retourner sur Reims pour faire ses achats ou pratiquer leurs passions.

Ces conditions, nous les avons réunies depuis plusieurs décennies. Nous héritons aujourd'hui des modes de gestion des mandats de Mrs Vecten et Caquot. Mais cet héritage est sur le point de basculer. Les commerçants et les professions libérales ne sont plus écoutés alors que nombre d'entre eux restent par fidélité aux Muizonnais. Certains pourraient mieux fonctionner ailleurs mais restent pour votre intérêt... en attendant que les choses changent. Les associations sportives et culturelles sont aussi le pilier central de notre qualité de vie. Nous veillons en commission finances à ce que les subventions soient à la hauteur de ce qui est demandé. J'ai évoqué un projet finançable de terrain naturel pour le club de foot, resté sans écoute. Nous avons l'intention d'aider le club de tennis à passer un cap pour l'avenir et nous soutenons pleinement la FJEP contre le nouveau projet immobilier qui risque de l'affaiblir considérablement. La présence de la Veslardanne dans notre commune serait totalement remise en question. J'apporte également mes pleines pensées à l'association des anciens combattants pour le monument aux morts, à la paroisse et aux jeunes Muizonnais qui verraient leur city Park disparaître et à qui j'ai promis que ce projet néfaste ne verrait jamais le jour. Mais pour cela il est urgent de rétablir nos finances. Avec mes amis Philippe Dubois, Sophie Houel et Jacques Bruyères, nous y travaillons chaque jour.

Un arbre fragilisé qui devient un danger

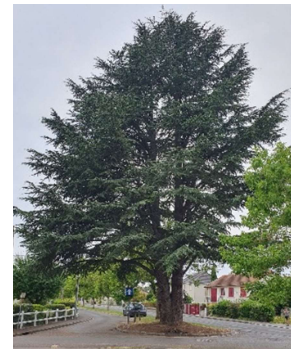


Le 5 juillet, un arbre est tombé rue de la Gare vers deux heures du matin, le Maire s'est rendu sur site en pleine nuit et en tout début de matinée, les agents de la commune sont intervenus pour dégager la route. Il n'avait pourtant montré aucun signe de faiblesse, mais un gros coup de vent aura eu raison de lui !

Et il est un autre de nos arbres qu'un gros coup de vent pourrait déstabiliser puisqu'une fuite d'eau potable s'est déclarée et ses racines sont autour de la canalisation.

Certes nous l'aimons ce grand cèdre qui trône rue des cerisiers, mais les travaux qui ont permis de stopper la fuite d'eau ont nécessité d'ouvrir le pied de l'arbre. Fragilisé à sa base, il est devenu un danger potentiel en cas d'orage ou de grand vent. Il fait partie du paysage, même si certains de ses proches riverains s'agacent de ce qu'il laisse tomber dans leurs jardins !

Des mesures ont lieu pour voir s'il penche et à quelle vitesse il s'affaisse. La décision de l'abattre ne sera pas prise de gaité de cœur mais sera le cas échéant l'assurance de ne pas le voir se coucher sur une maison, sur une voiture ou sur des passants.



Mutuelle JUST, de nouvelles permanences vous sont proposées !



Fort de son succès sur notre commune il y a de cela quelques mois, la Mutuelle JUST vous propose de nouveaux créneaux pour vous faire découvrir leurs services, vous renseigner, vous aider dans vos démarches.

Des messages sur MMEP et sur le site internet relaient déjà les dates et les horaires des permanences mais pour mémoire, nous vous les précisons ci-après :

En sus du 12 septembre, il vous est possible de vous inscrire sur les journées suivantes :

- 10 octobre 2023
- 14 novembre 2023
- 12 décembre 2023

Les créneaux horaires vont de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les rendez-vous auront lieu en Mairie de MUIZON.

La prise de rdv peut se faire au 0 809 546 000 (service gratuit + prix d'un appel) ou sur le site internet just.fr.

Cette mutuelle, impliquée dans le tissu sociétal et social de notre territoire, spécialisée dans la mutuelle communale et la protection santé individuelle, vous propose une gamme complète d'offres pour protéger votre capital santé.



Le Maire, ses Adjointes et les Conseillers Municipaux vous souhaitent une bonne rentrée.